Mesnil-en-Ouche
COMMUNE NOUVELLE

COMMUNE DE MESNIL-EN-OUCHE (Eure)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200058162-20220705-D20220705_07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2022
Publication : 13/07/2022
Le Maire, Jean-Louis MADELON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20220705_07

MISE À JOUR DU TABLEAU DES INDEMNITÉS DES ADJOINTS, MAIRES DÉLÉGUÉS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Date du Conseil Municipal :	**5 juillet 2022**	*Nombre de conseillers en exercice :*	**59**
Date de convocation :	28 juin 2022	Nombre de présents :	33
		Nombre de représentés par pouvoir :	5
		Nombre de votants :	**38**
		Nombre d'absents :	21

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire. La loi « vigilance sanitaire » n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablit les règles dérogatoires de fonctionnement des assemblées délibérantes, c'est-à-dire la possibilité de réunion sans public, la fixation du quorum au tiers des membres présents et la possibilité pour un membre de l'organe délibérant de disposer de deux pouvoirs.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BERTRE Domice, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, COURTOUX Thomas, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, HUET Véronique, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Estelle, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, PATOUREAUX Laurette, PENAUX Mélanie, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BASTIEN Nathalie (à Gérard FAUCHE), DORGERE François (à Michèle DRAPPIER), MICHEL John (à Thomas COURTOUX), MULOT Marie-France (à Dominique DUVOUX), PREYRE Françoise (à Gérard FAUCHE).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BEAUVOIS Sophie, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PERDRIEL Christian, PROFIT Jean-François, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard.

Secrétaire de séance : Michèle DRAPPIER.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- L'article L. 2113-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux indemnités de maire délégué et à l'enveloppe indemnitaire maximale applicable aux Communes Nouvelles disposant de communes déléguées ;
- L'article L. 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux indemnités des adjoints ;
- L'article L. 2123-24-1-III du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux indemnités des conseillers municipaux avec délégation ;
- L'arrêté du Préfet de l'Eure n° DRCL/B1/2015/243 portant création de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche et constatant la population de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche de 4 927 habitants ;
- Le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 constatant l'élection du Maire, des 5 adjoints au Maire et des 16 maires délégués ;
- La délibération du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche n° D20201509_01 relative à la détermination des taux d'indemnités des adjoints, maires délégués et conseillers municipaux, en date du 15 septembre 2020 ;
- Le courrier d'acceptation de la démission de M. Thomas COURTOUX de Mme la Sous-Préfète de Bernay, en date du 18 janvier 2022 ;
- Le courrier d'acceptation de la démission de Mme Martine GOULLEY de Mme la Sous-Préfète de Bernay, en date du 24 juin 2022 ;
- Le courrier d'acceptation de la démission de M. Daniel GROULT de M. le Préfet de l'Eure, en date du 4 juillet 2022 ;
- Le procès-verbal de l'élection du deuxième et du troisième adjoint au Maire et du maire délégué d'Épinay, en date du 5 juillet 2022 ;

Considérant :

- Que Mme Martine GOULLEY a démissionné de sa fonction de deuxième adjointe au Maire ;
- Que Mme Martine GOULLEY demeure maire déléguée de La Roussière ;
- Que M. Daniel GROULT a démissionné de ses fonctions de maire délégué d'Épinay et de conseiller municipal ;

- Que Mme Christelle MONNIER a été élue deuxième adjointe au Maire, le 5 juillet 2022 ;
- Que M. Gérard FAUCHE a été élu troisième adjoint au Maire, le 5 juillet 2022 ;
- Que M. Pascal LEFEBVRE a été élu maire délégué d'Épinay, le 5 juillet 2022 ;

Décide : à l'unanimité (38 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De modifier les taux d'indemnités aux adjoints, aux maires délégués et aux conseillers municipaux avec délégation selon le tableau suivant, avec effet au 5 juillet 2022 :

Fonctions	% indice brut terminal fonction publique
Enveloppe réservée à la Commune Nouvelle	
Maire	55,00 %
Adjoint au Maire	0,00 %
Conseiller municipal cumulant une délégation permanente à l'échelle de la Commune Nouvelle et une délégation permanente sur une commune déléguée ≥ 500 habitants	17,00 %
Conseiller municipal disposant d'une délégation permanente à l'échelle de la Commune Nouvelle	8,25 %
Conseiller municipal disposant d'une délégation pour une mission temporaire à l'échelle de la Commune Nouvelle	4,12 %
Conseiller municipal disposant d'une délégation permanente sur une commune déléguée	0,00 %
Enveloppes réservées aux communes déléguées	
Maire délégué d'Ajou, 1er adjoint au Maire	25,50 %
Maire délégué de La Barre-en-Ouche	31,00 %
Maire délégué de Beaumesnil	31,00 %
Maire délégué de Bosc-Renoult-en-Ouche, 2ème adjointe au Maire	25,50 %
Maire délégué d'Epinay	17,00 %
Maire délégué de Gisay-la-Coudre	17,00 %
Maire délégué de Gouttières	17,00 %
Maire délégué de Granchain	17,00 %
Maire délégué de Jonquerets-de-Livet, 4ème adjointe au Maire	25,50 %
Maire délégué de Landepéreuse	17,00 %
Maire délégué de La Roussière	17,00 %
Maire délégué de Saint-Aubin-des-Hayes, 5ème adjoint au Maire	25,50 %
Maire délégué de Saint-Aubin-le-Guichard	17,00 %
Maire délégué de Sainte-Marguerite-en-Ouche	17,00 %
Maire délégué de Saint-Pierre-du-Mesnil	17,00 %
Maire délégué de Thevray, 3ème adjoint au Maire	25,50 %

- De constater que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 ;
- De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement et au comptable public de la Commune la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal.

COMMUNE DE MESNIL-EN-OUCHE (Eure)

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200058162-20220705-D20220705_07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2022
Publication : 13/07/2022
Le Maire, Jean-Louis MADELON

Mesnil-en-Ouche
COMMUNE NOUVELLE

TABLEAU DES INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-EN-OUCHE

NOM - Prénom	Fonction	% indice brut terminal fonction publique	Date de début d'indemnisation	Date de fin d'indemnisation
Enveloppe réservée à la Commune Nouvelle				
MADELON Jean-Louis	Maire	55,00%	27/05/2020	
VIAL Sylvie	Conseillère municipale avec délégation permanente au développement sportif et à La Barre-en-Ouche	17,00%	01/07/2020	
DUVOUX Dominique	Conseillère municipale avec délégation permanente à la communication	8,25%	01/08/2020	
BRARD Aurélia	Conseillère municipale avec délégation pour mission temporaire « cimetières »	4,12%	14/10/2020	
BRONCQUART Marcel	Conseiller municipal avec délégation pour mission temporaire « salles des fêtes »	4,12%	14/10/2020	
RAFFRAY François	Conseiller municipal avec délégation pour mission temporaire « très haut débit »	4,12%	14/10/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée d'Ajou				
PREVOST Jean-Jacques	Maire délégué d'Ajou, 1er adjoint au Maire	25,50%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de La Barre-en-Ouche				
VANDOOREN Bernard	Maire délégué de La Barre-en-Ouche	31,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Beaumesnil				
PREYRE Françoise	Maire déléguée de Beaumesnil	31,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Bosc-Renoult-en-Ouche				
MONNIER Christelle	Maire déléguée de Bosc-Renoult-en-Ouche, 2ème adjointe au Maire	25,50%	05/07/2022	
Enveloppe réservée à la commune déléguée d'Epinay				
LEFEBVRE Pascal	Maire délégué d'Epinay	17,00%	05/07/2022	

Enveloppe réservée à la commune déléguée de Gisay-la-Coudre				
LOISEAU Denis	Maire délégué de Gisay-la-Coudre	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Gouttières				
DORGERE François	Maire délégué de Gouttières	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Granchain				
PEREIRA Héloïse	Maire déléguée de Granchain	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Jonquerets-de-Livet				
DRAPPIER Michèle	Maire déléguée de Jonquerets-de-Livet, 4ème adjointe au Maire	25,50%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Landepéreuse				
BERTRE Domice	Maire délégué de Landepéreuse	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de La Roussière				
GOULLEY Martine	Maire déléguée de La Roussière	17,00%	05/07/2022	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Saint-Aubin-des-Hayes				
VANDOOREN Mathieu	Maire délégué de Saint-Aubin-des-Hayes, 5ème adjoint au Maire	25,50%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Saint-Aubin-le-Guichard				
COURTOUX Thomas	Maire délégué de Saint-Aubin-le-Guichard	17,00%	22/02/2022	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Sainte-Marguerite-en-Ouche				
PENAUX Mélanie	Maire déléguée de Sainte-Marguerite-en-Ouche	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Saint-Pierre-du-Mesnil				
ADELINE Jean-Michel	Maire délégué de Saint-Pierre-du-Mesnil	17,00%	16/06/2020	
Enveloppe réservée à la commune déléguée de Thevray				
FAUCHE Gérard	Maire délégué de Thevray, 3ème adjoint au Maire	25,50%	05/07/2022	

Le Maire,

Jean-Louis MADELON

COMMUNE DE MESNIL-EN-OUCHE (Eure)